



## **Communiqué du Conseil de Surveillance du 21/09/2004**

### **Résultats semestriels**

Le Conseil de Surveillance de la Société Holcim Maroc s'est réuni le Mardi 21 septembre 2004 sous la présidence de Mr Youssef ENNADIFI, à l'effet d'examiner l'activité et les résultats à fin juin 2004, et de prendre connaissance des prévisions pour l'ensemble de l'exercice 2004 et les perspectives pour l'année 2005.

Le niveau d'activité du secteur du bâtiment et travaux publics a induit une très sensible reprise de la demande en ciment. Ainsi à fin juin, le volume des ventes et le chiffre d'affaires consolidé se sont accrus de près de 10 et 4% respectivement. Ce différentiel de croissance reflète ainsi clairement l'impact de l'augmentation de la taxe parafiscale sur le chiffre d'affaires.

Le résultat net consolidé s'établit pour les six premiers mois de l'année à 173,9 millions de MAD, en retrait de 2,5 % par rapport au niveau de l'année 2003 ; La baisse des coûts de production n'ayant que partiellement compensé les effets de la taxe parafiscale sur le ciment.

La tendance observée sur le marché durant l'été permet d'escompter un résultat annuel en ligne avec nos prévisions. Pour l'année 2005, la poursuite des programmes de construction de logements devraient continuer à soutenir la demande et maintenir un rythme d'activité semblable à celui de cette année.

Le Conseil de Surveillance s'est félicité de la mise en service du nouvel atelier de broyage de Ras El Ma et des systèmes de chargement automatique du ciment, dont l'objectif est d'améliorer tout autant les conditions de travail que le service aux clients.

Le Groupe Suisse Holcim Ltd, l'un des leaders mondiaux du ciment, est l'actionnaire majoritaire de la société. Intégrée à ce groupe depuis sa privatisation, la société a engagé avec succès un processus de modernisation de ses outils de production et s'est dotée de systèmes de gestion efficaces et performants. La Banque Islamique de Développement est le second actionnaire, avec près de 14 % du capital, le reste, soit 35 % des actions, constitue le flottant en Bourse.

Le Conseil de Surveillance  
Le 21 septembre 2004

**Force. Performance. Passion.**